

Compte rendu réunion avec Madame le Maire le 13 Novembre 2025

Participants :

pour la Mairie : Madame le Maire, Frédéric Notari Secrétariat général, Ravi André élu en charge des risques, Bérangère Latil responsable des risques majeurs, une représentante du service de l'urbanisme

Pour le groupe de travail Protection incendie : M Barral, E. Lepage, LH Tesse

Deux thèmes ont été abordés lors de cette réunion consacrée à la protection incendie : le PPRIF et l'OLD des particuliers. L'OLD communal n'a été qu'évoqué, le service en charge de ce sujet n'étant pas présent.

1. PPRIF

En préambule, nous soulignons l'inquiétude qu'a soulevé la phase de concertation du PPRIF avec en particulier la cartographie des équipements montrant une faiblesse importante de la défendabilité en particulier pour ce qui concerne les points d'eau incendie (PEI) et les restrictions fortes quant à la reconstruction après destruction par incendie de forêt. Nous rappelons que l'objectif n'est pas uniquement de préserver les biens des propriétaires mais bien davantage de protéger le site exceptionnel que représente la campagne aixoise et la Sainte Victoire.

Mme Latil a confirmé la discordance des chiffres de points d'eau incendie opérationnels donnés par la DDTM de ceux de la Mairie. Ainsi, à ce jour, pour la Mairie plus de 80% des points d'eau sont opérationnels et plus de 90% des points d'eau sous la responsabilité de la Ville. Le plus faible nombre de points d'eau opérationnels (de l'ordre de 70%) sous la responsabilité de privés devrait se résoudre suite à une mise en demeure de la Mairie de se conformer à la loi.

Madame Latil a informé la DDTM de cette discordance et demandé sa rectification. Nous avons souligné que l'actualisation récente du dossier ne montrait aucune modification de cette cartographie et souligné la nécessité d'obtenir une cartographie actualisée dans le PPRIF afin de ne pas donner l'impression aux aixois qu'ils ne sont pas défendus. Madame le Maire a dit comprendre cette inquiétude qu'il faut effectivement lever. Madame Latil a proposé de nous adresser la cartographie réalisée par la Mairie.

Nous avons également souligné l'importance d'adaptation de la voirie en particulier dans les chemins collinaires et là encore souligné notre interrogation sur le travail réalisé par la DDTM avec par exemple des chemins collinaires notés en vert donc accessible aux véhicules alors que lors du dernier départ de feu sur un de ces chemins le SDIS a souligné le risque associé à la voirie et que le CIQ du quartier a proposé la création d'emplacements réservés lors la phase d'enquête publique du PLUi, emplacements qui n'ont pas été retenus.

Les CIQ des Pinchinats et Nord Est rapportent le travail réalisé concernant des propositions de créations de PEI et de zones de croisement et de retournement au sein de leur quartier, travaux qui seront complétés par les CIQ Pont de Beraud et Cezanne La Torse. Il est convenu que ce travail

pourrait servir d'expérimentation sur un quartier très exposé au risque incendie.

Madame le Maire souligne l'importance de voies accessibles au secours et demande à la représentante du service de l'urbanisme de voir les propositions faites par les CIQ.

2.OLD communal

Madame Latil rappelle l'évolution de l'OLD dont un arrêté été publié en octobre 2025 après une première publication avant l'été. Nous soulignons les modifications importantes des modalités de débroussaillement et la nécessité d'organiser des réunions pour les quartiers concernés. Madame Latil confirme cette nécessité, sachant que les réunions prévues avant l'été comme à Puyricard ont été annulées en raison de l'absence de publication du nouvel arrêté. Dans ce cadre, elle a contacté l'ONF afin qu'elle participe à cette rencontre et attend son accord. L'objectif est d'émettre en place cette réunion au cours du premier trimestre 2026.

En conclusion notre impression à la sortie de cette réunion était celle d'une Maire à l'écoute qui nous a paru à la fois surprise et intéressée. Surprise car elle n'avait sans doute pas mesuré l'importance du sujet et les retards accumulés en terme de défense du territoire (et les dépenses à engager).

Elle a manifesté une attention particulière à la voirie et la nécessité de s'assurer de la circulation des véhicules de secours incendie. Elle s'est montrée intéressée par les travaux menés par certains CIQ et les représentants des services municipaux ont plutôt réagi positivement à nos propositions d'un travail commun avec ces CIQ soulignant notre connaissance du terrain et du sujet ainsi que notre volonté de coopérer.

Cependant, nous sommes conscients d'être en période électorale avec toutes les conséquences que cela signifie. Madame le maire a également bien souligné ses difficultés budgétaires. Cependant, il semble exister une volonté de travailler sur la défendabilité dans les quartiers exposés, volonté qui a été à nouveau exprimé le lendemain lors du Conseil de quartier du Pont de Beraud. Enfin, conformément à ses engagements, Madame Latil nous a adressé comme elle s'y était engagé la cartographie des points d'eau incendie opérationnels pour la Municipalité